

2022/02 ADMIN
21-02-2022

Avis au personnel
Règlement de travail

Les membres du personnel sont priés de remplacer par le texte ci-joint:

- la page 9 du règlement
- l'annexe 5

Le Secrétaire,

J.-P. DELCROIX

Conseiller en prévention - sécurité du travail (SIPPT)

Madame An CAUDRON (N)

EXT 846

Article 18

Le présent règlement ainsi que les textes auxquels il fait référence peuvent être consultés en version électronique sur l'intranet du Secrétariat du Conseil national du Travail et en version papier dans la salle 5 au 6^e étage.

Date d'entrée en vigueur : 01.01.2008

Annexes au règlement de travail

- Règlements de l'horaire variable (annexe 1)
- Régimes de travail à temps partiel (annexe 2)
- Mesures en matière de protection contre le harcèlement moral ou sexuel et la violence au travail (annexe 3)
- Liste des secouristes d'entreprise et lieu où se trouve la boîte de secours (annexe 4)
- Composition de la délégation syndicale (annexe 5)
- Adresses des services de l'inspection du travail (annexe 6)

Pour la CGSP,

Pour le Secrétariat du Conseil
national du Travail,

Anja Vanrobaeys

Jean-Paul Delcroix,
Secrétaire

Pour la CSC-Services publics,

Johan Lippens

ANNEXE 5

Composition de la délégation syndicale :

- Pour la CGSP :

Mme Tanja VERBELEN
Tél. : 022338866
e-mail : tv@nar-cnt.be

Mme Pascale Vallois
Tél.: 022261383
e-mail: Pascale.VALLOIS@cgspacod.be

- Pour la CSC-Services publics :

Mme Carina JIALA
Tél. : 022082414
e-mail : u43cjl@acv-csc.be

Mme Lina Segers
Tél. : 022082458
e-mail : lina.segers@avc-csc.be